

Arrêté Générale colonial

Arrêté n° 809 décernant la médaille du Mérite de l’Afrique-Noire française aux sous-officiers et soldate indigènes du B. T. S. de la Côte française des Somalis.

n° 809

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 6 novembre 1941
Numéro JO n° 540 du 30/11/1941	Date du numéro 30 novembre 1941

VISAS

Vul'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884
Vule décret du 26 Juin 1941 portant création de la médaille dite « du Mérite de l'Afrique Noire française »,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— La médaille dite du « Mérite de l'A frique-Noire française » est décernée aux sous-officiers et soldats indigènes du B. T. S. de la Côte française des Somalis dont les noms suivent : Boubou Famory Kamara, adjudant-chef; Hadi Gassama, sergent-chef ; Ouakone Coulibaly, sergent-chef; Guéhoua Téhi. sergent-chef; Ansoumana Camara, sergent-chef; Famoudou Bercle, sergent; Danigna Ouattara, caporal; Kono Lorane, caporal ; S limbte Kambou, caporal; Baidi « ounda, 1re classe; Malamine Doumbouya, 1re classe; Bougolo Coulibaly, 1re classe; Lancei Doumbia, 2e classe; Vève Bore. 1re classe. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

NOUAILHETAS.